



HAUTE AUVERGNE
Artisans du changement environnemental

OFFRE de stage Année 2022

Accompagner des projets d'Aires Terrestres Educatives dans le Cantal

Contexte du stage

Les Aires Terrestres Educatives (ATE) confient la gestion participative à des élèves de cycle 3 ou 4 et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

Les aires terrestres éducatives sont inspirées des aires marines éducatives (AME) nées en 2012, en Polynésie Française, lorsque les élèves de l'école de Vaitahu ont souhaité s'occuper d'une zone littorale en face de leur école. La démarche a depuis été structurée en label par les partenaires initiateurs. La dynamique a essaimé et s'est largement développée en France métropolitaine et en Outre-mer. En 2020, ce sont 350 écoles qui se sont inscrites à la démarche Aire éducatives. Les aires éducatives sont coordonnées au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Au niveau local, le CPIE Haute Auvergne est sollicité pour jouer le rôle de référent aire éducative, c'est-à-dire accompagner l'école dans son projet ATE en apportant le contenu technique environnemental. Il est alors le binôme de l'enseignant pour ce projet. Cet accompagnement fait pleinement partie des missions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable au cœur du projet associatif du CPIE.

Objectifs du stage

L'objectif du stage est de contribuer à développer et optimiser l'accompagnement par le CPIE Haute Auvergne des projets d'Aires Terrestres Educatives sur le département.

Pour cela, plusieurs objectifs intermédiaires :

- Faire un retour des expériences menées dans les réseaux (régional et national) des CPIE concernant l'accompagnement de projets d'ATE ;
- Etudier les différentes dimensions du rôle de référent ATE qui peut être mené par le CPIE Haute Auvergne pour les écoles porteuses de projets dans le département ;
- Suivre et contribuer avec un animateur de l'équipe à la mise en place sur l'année scolaire 2021-2022 d'une ATE sur une commune du département. Préparer des outils d'éducation à l'environnement en lien avec le projet d'ATE ;
- Etudier la faisabilité de construire des projets d'ATE sur plusieurs sites (dont des ENS) du département : échanges avec des enseignants, des gestionnaires de sites naturels, des partenaires locaux. Identifier des zones adaptées à un projet d'ATE.
- Constituer une liste de ressources utiles pour le CPIE afin d'animer les projets ATE ;
- Préparer des supports de présentation des aires terrestres éducatives (ATE) et du rôle possible de référent du CPIE.

Cadre du stage

- Durée de stage : 3 à 4 mois ;
- Période préférentielle : entre mars et juin 2022 ;
- Conditions de travail : 35 heures par semaine ;
- Gratification éventuelle selon la durée du stage et la législation en vigueur ;
- Lieu de stage : basé au CPIE de Haute-Auvergne à Aurillac (Château St Etienne) et déplacements fréquents sur plusieurs sites naturels et écoles du département ;
- Véhicules de service mis à disposition.

Profil du candidat recherché

- Niveau d'études attendu : Bac+2 à Bac+5 dans les domaines de l'environnement, de l'écologie, de la gestion de sites naturels ;
- Motivation et/ou compétences dans le domaine de la pédagogie, de l'éducation à l'environnement ;
- Aptitudes d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office...);
- Capacité d'autonomie ;
- Permis B indispensable.

Envoi des candidatures

Les candidatures sont à **adresser par mail avant le 10/12/2021 à : secretariat.cpie15@wanadoo.fr**

Elles comprendront une lettre de motivation et un CV. Dans la lettre de motivation, le candidat précisera, de façon synthétique, ses objectifs de stage (pédagogiques et personnels) et pourra proposer les compétences ou les idées qu'il souhaiterait développer plus particulièrement lors de ce stage en lien avec le sujet proposé.

Contact pour plus de précisions : Marie Louvradoux-Grenier / marie.louvradoux-grenier.cpie15@orange.fr